

MALLETTE

Malette syndics et gestionnaires inc.

200-3075 chemin des Quatre-Bourgeois
Québec QC G1W 5C4

Téléphone 418 653-4431
Télécopieur 418 681-1707
Courriel info.quebec@mallette.ca

DISTRICT DE QUÉBEC
NO DIVISION : 2, QUÉBEC
NO COUR : 200-11-022651-155
NO DOSSIER : 43-2039638

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE :

RESTAURANT PUR SANG INC.

personne morale ayant son siège social et faisant affaires au 830 boulevard du Lac
Québec QC G2M 0C9

Avis est par la présente donné que le 25 septembre 2015, la débitrice susmentionnée a déposé une cession en vertu de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité.

En plus des documents joints au présent avis, nous vous invitons à consulter régulièrement notre site web à l'adresse: www.syndics.mallette.ca sous la rubrique intitulée « **Dossiers publics et formulaires pour les créanciers** » pour plus d'informations dans cette affaire.

Fait à Québec, le 25 septembre 2015

MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC.

**AVIS DE LA FAILLITE
ET DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS**
(paragraphe 102(1) de la Loi)

DISTRICT DE QUÉBEC
NO DIVISION : 2, QUÉBEC
NO COUR : 200-11-022651-155
NO DOSSIER : 43-2039638

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE :

RESTAURANT PUR SANG INC.

personne morale ayant son siège social et faisant affaires au 830 boulevard du Lac
Québec QC G2M 0C9

Avis est donné de ce qui suit :

1. RESTAURANT PUR SANG INC. a déposé une cession le 24 septembre 2015 et le soussigné, MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC., a été nommé syndic de l'actif de la faillie par le séquestre officiel, sous réserve de la confirmation par les créanciers de sa nomination ou de la nomination par ceux-ci d'un syndic de remplacement.
2. La première assemblée des créanciers de la faillie sera tenue le 14 octobre 2015 à 10 heures au 3075 chemin des Quatre-Bourgeois, bureau 200, Québec QC.
3. Pour avoir le droit de voter à l'assemblée, chaque créancier doit déposer à mon intention avant l'assemblée une preuve de réclamation et, au besoin, une procuration.
4. Sont joints au présent avis un formulaire de preuve de réclamation et un formulaire de procuration et une liste des créanciers dont les réclamations se chiffrent à 25 \$ ou plus ainsi que le montant de leurs réclamations.
5. Les créanciers doivent prouver leur réclamation à l'égard de l'actif de la faillie pour avoir droit de partage dans la distribution des montants réalisés provenant de l'actif.

Daté à Québec, le 25 septembre 2015

MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC.

District de: Québec
No division: 02 - QUÉBEC
No cour:
No dossier:

-- FORMULAIRE 21 --

Cession au profit des créanciers en général
(article 49 de la Loi)

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE :
RESTAURANT PUR SANG INC.
personne morale ayant son siège social et faisant affaires au 830 boulevard du Lac
Québec QC G2M 0C9

Le présent acte fait le 23 septembre 2015
entre

RESTAURANT PUR SANG INC.
830 boulevard du Lac
Québec QC G2M 0C9

ci-après nommé «le débiteur»
et

Mallette syndics et gestionnaires inc.
ci-après nommé «le syndic»,

Personne physique

Personne morale ou autre entité légale

Attendu que le débiteur est insolvable et desire céder et abandonner tous ses biens afin qu'ils soient distribués entre ses créanciers, le tout conformément à la Loi,

En conséquence, le présent acte atteste que le débiteur, par les présentes, cède tous ses biens au syndic, aux fins et objets prévus par la Loi.

Signé à Québec en la province de Québec, en présence de Pierre Lortie.



Pierre Lortie
Témoïn

23-septembre-2015

Date



RESTAURANT PUR SANG INC.
débiteur

District de: Québec
 No division: 02 - QUÉBEC
 No cour:
 No dossier:

original modifié

-- FORMULAIRE 78 --
 Bilan - faillite d'entreprise déposée par une entité
 (paragraphe 49(2), alinéa 158d) et paragraphes 50(2) et 62(1) de la Loi)

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE :
 RESTAURANT PUR SANG INC.
 personne morale ayant son siège social et faisant affaires au 830 boulevard du Lac
 Québec QC G2M 0C9

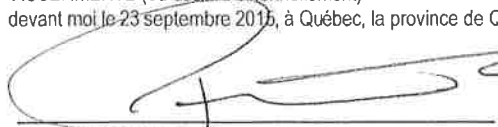
Au failli :

Vous êtes tenu de remplir avec soin et exactitude le présent formulaire et les annexes applicables indiquant la situation de vos affaires à la date de votre faillite le 23 septembre 2015. Une fois rempli, ce formulaire et les listes annexées, constituent votre bilan, qui doit être vérifié sous serment ou par une déclaration solennelle.

PASSIF (tel que déclaré et estimé par l'officier)		ACTIF (tel que déclaré et estimé par l'officier)	
1. Créanciers non garantis: voir liste A	71 047,28	1. Inventaire	0,00
Équilibre de réclamations garantis: voir liste "B"	363 713,00	2. Aménagements	0,00
Créanciers non garantis total.	434 760,28	3. Comptes à recevoir et autres créances: voir liste E	
2. Créanciers garantis: voir liste B	540 000,00	Bonnes	0,00
3. Créanciers privilégiés: voir liste C	0,00	Douteuses	0,00
4. Dettes éventuelles, réclamations de fiducie ou autres (voir liste D) pouvant être réclamées pour une somme de ..	0,00	Mauvaises	0,00
Total du passif	974 760,28	Estimation des créances qui peuvent être réalisées	0,00
Surplus	NIL	4. Lettres de change, billets à ordre, etc., voir liste F	0,00
		5. Dépôts en institutions financières	0,00
		6. Espèces	689,85
		7. Bétail	0,00
		8. Machines, outillage et installation	30 000,00
		9. Immeubles et biens réels : voir liste G	510 000,00
		10. Ameublement	0,00
		11. REER, FERR, Assurances-vie etc	0,00
		12. Valeurs mobilières (actions, obligations, débetures etc.	0,00
		13. Droits en vertu de testaments	0,00
		14. Véhicules	0,00
		15. Autres biens : voir liste H	0,00
		Si le failli est une personne morale, ajoutez :	
		Montant du capital souscrit	120,00
		Montant du capital payé	120,00
		Solde souscrit et impayé	0,00
		Estimation du solde qui peut être réalisé	0,00
		Total de l'actif	540 689,85
		Déficit	434 070,43

Je, Stéphane D'Anjou, de Québec, la province de Québec, étant dûment assermenté (ou ayant déclaré solennellement) déclare que le bilan qui suit et les listes annexées sont, à ma connaissance, un relevé complet, véridique et entier de mes affaires en ce 23 septembre 2015, et indiquent au complet tous mes biens de quelque nature qu'ils soient, en ma possession et réversibles, tels que définis par la Loi.

ASSERMENTÉ (ou déclaré solennellement)
 devant moi le 23 septembre 2015, à Québec, la province de Québec.



Pierre Lortie, CIRP, syndic, Commissaire à l'Assermentation pour la province de Québec
 Expire le 11 sep 2017




 Stéphane D'Anjou

District de: Québec
 No division: 02 - QUÉBEC
 No cour:
 No dossier:

FORM 78 -- Suite

Liste "A"
 Créanciers Non Garantis

RESTAURANT PUR SANG INC.

No.	Nom du créancier	Adresse	Réclamation non garantis	Balance de réclamation	Total réclamation
1	9124-8523 Québec inc	801-76 rue Dalhousie Québec QC G1K 8W6	0,00	139 590,00	139 590,00
2	Agence du revenu du Québec Attn: Direction régionale du recouvrement	Service des dossiers de faillites 1265 boulevard Charest O 6e étage secteur C65-6I Québec QC G1N 4V5	1,00	0,00	1,00
3	Alarme Microtec	4780 rue St-Felix Saint-augustin-de-desmaures QC G3A 2J9	407,01	0,00	407,01
4	Alsco Corp	1150 rue des Ardenes Québec QC G1N 4J3	2 316,25	0,00	2 316,25
5	André Gaumont	231, chemin Tour du Lac Québec QC G3B 0T5	0,00	139 590,00	139 590,00
6	ARC - Agence du revenu du Canada - Québec Attn: CAR/Centre d'arrivage régional d'insolvabilité	2250 rue Saint-Olivier Trois-Rivières QC G9A 4E9	1,00	0,00	1,00
7	Archibald Microbrasserie	1530 avenue des Affaires Québec QC G3J 1Y8	823,65	0,00	823,65
8	Banque de développement du Canada - Québec Attn: Laurence Boulerice	Département des comptes spéciaux 5 Place Ville Marie, Niveau Plaza, Édifice BDC Montréal QC H3B 5E7	0,00	48 943,00	48 943,00
9	Banque de développement du Canada - Québec Attn: Laurence Boulerice	Département des comptes spéciaux 5 Place Ville Marie, Niveau Plaza, Édifice BDC Montréal QC H3B 5E7	0,00	35 590,00	35 590,00
10	Bell Canada F-88 - Business Attn: Insolvency Department	1 Carrefour Alexandre-Graham-Bell, Aile E3 Verdun QC H3E 3B3	2 402,07	0,00	2 402,07
11	Boucherie Rhéaume	511 rue Lepire Québec QC G3G 1S8	15 659,14	0,00	15 659,14
12	Caf Tech Espresso	136 10e rue Québec QC G1L 2M4	122,45	0,00	122,45
13	Coupe-feu du Québec	11-3208 rue des Sumacs Québec QC G1G 1X4	312,68	0,00	312,68
14	Distribution Frigon	015-830 Av Godin Québec QC G1M 2X9	1 784,56	0,00	1 784,56
15	Distributions Bertrand Desbois	CP 35 23 rue Berthelot Sainte-Thérèse-de-Gaspé QC G0C 3B0	396,61	0,00	396,61
16	Domaine des Gourmets inc.	7704-5 rue Marquette Montréal QC H2E 2E6	590,52	0,00	590,52
17	Duropac	103-100 rue Goyer La Prairie QC J5R 5G5	402,01	0,00	402,01
18	Emballages Carrousel inc. (les) Attn: Micheline Boudoin	905 rue Philippe-Paradis Québec QC G0A 2R0	262,41	0,00	262,41
19	Entretiens G. A. Ross	54 chemin des Crêtes Lac Beauport QC G3B 2G2	1 408,44	0,00	1 408,44
20	Eric Borderon	117-925 avenue Newton Québec QC G1P 4M2	853,61	0,00	853,61
21	GFS Canada - Québec Attn: Dannielle Jolicoeur	100 - 8000 rue Armand-Viau Québec QC G2C 2E2	394,15	0,00	394,15

23-sep-2015

Date


 Stéphane D'Anjou

District de: Québec
 No division: 02 - QUÉBEC
 No cour:
 No dossier:

FORM 78 -- Suite

Liste "A"
 Créanciers Non Garantis

RESTAURANT PUR SANG INC.

No.	Nom du créancier	Adresse	Réclamation non garantis	Balance de réclamation	Total réclamation
22	Groupe SSB	12395 boulevard de la Colline Québec QC G2A 2E5	87,64	0,00	87,64
23	Hector Larivée inc.	1755 rue Bercy Montréal QC H2K 2T9	4 770,57	0,00	4 770,57
24	Hydro-Québec Attn: Service de Recouvrement	1er étage 140 boul Crémazie O Montréal QC H2P 1C3	1,00	0,00	1,00
25	Importations du Moine	5310 avenue Royale Boischatel QC G0A 1H0	42,42	0,00	42,42
26	Imprimerie Nicober inc.	425 rue Nolim Québec QC G1M 1E8	574,88	0,00	574,88
27	Maison du Gibier (la) Attn: Mme Sihame	585 rue l'Argon Québec QC G2N 2G7	175,00	0,00	175,00
28	Maison Gourmet	394 rue Morse Québec QC G1N 4L4	1 503,10	0,00	1 503,10
29	Maison Rondeau	82 rue Saint-Paul Québec QC G1K 3V9	50,31	0,00	50,31
30	Norref	4900 rue Molson Montréal QC H1Y 3J8	2 926,04	0,00	2 926,04
31	Plaisirs Gourmets	602 - 280 des Érables Neuville QC G0A 2R0	156,46	0,00	156,46
32	Propane M & M	555 rang 6 S Saint-Bruno QC G0W 2L0	801,79	0,00	801,79
33	Raynald Journeault consultant	1541A rue Notre-Dame Ancienne-Lorette QC G2E 3B4	20 101,45	0,00	20 101,45
34	Richard Dumont	2-280 rue Joseph-Isabelle Québec QC G1M 3N6	29,90	0,00	29,90
35	Sani-Plus inc	1600, rue Pincelier L'Ancienne-Lorette QC G2E 6B7	1 827,34	0,00	1 827,34
36	STR Électronique	610 rue Ardouin Beauport QC G1C 7J8	897,96	0,00	897,96
37	Versvert	8275 rue des Tamias Québec QC G1G 6M8	7 246,14	0,00	7 246,14
38	Vidéotron S.E.N.C. Attn: Service de la perception	865 rue Ste-Catherine Est, 4e étage, Tour 3 Sud Montréal QC H2L 4S8	45,97	0,00	45,97
39	Ville de Québec Attn: Secteur perception	2 rue Pierre-Olivier-Chauveau 1ère étage Québec QC G1R 4J3	1 616,56	0,00	1 616,56
40	Vins 750 ML (les)	5000-309 avenue Colomb Brossard QC J4Z 3W6	55,19	0,00	55,19
Total:			71 047,28	363 713,00	434 760,28

23-sep-2015

Date


 Stéphane D'Anjou

District de: Québec
 No division: 02 - QUÉBEC
 No cour:
 No dossier:

FORM 78 -- Suite

Liste "B"
 Créanciers Garantis

RESTAURANT PUR SANG INC.

No.	Nom du créancier	Adresse	Montant de la réclamation	Détails de la garantie	Date de la garantie	Évaluation de la garantie	Surplus estimatif de la garantie	Solde non-garanti de la réclamation
1	9124-8523 Québec inc	801-76 rue Dalhousie Québec QC G1K 8W6	139 590,00	Actifs de l'entreprise - Machinerie - Équipement et ameublement Immeubles et biens réels - Édifice et terrain - Québec - 830 boulevard du Lac		0,00 0,00		139 590,00
2	André Gaumont	231, chemin Tour du Lac Québec QC G3B 0T5	139 590,00	Actifs de l'entreprise - Machinerie - Équipement et ameublement Immeubles et biens réels - Édifice et terrain - Québec - 830 boulevard du Lac		0,00 0,00		139 590,00
3	Banque de développement du Canada - Québec Attn: Laurence Boulérice	Département des comptes spéciaux 5 Place Ville Marie, Niveau Plaza, Édifice BDC Montréal QC H3B 5E7	65 590,00	Actifs de l'entreprise - Machinerie - Équipement et ameublement		30 000,00		35 590,00
4	Banque de développement du Canada - Québec Attn: Laurence Boulérice	Département des comptes spéciaux 5 Place Ville Marie, Niveau Plaza, Édifice BDC Montréal QC H3B 5E7	174 943,00	Immeubles et biens réels - Édifice et terrain - Québec - 830 boulevard du Lac		126 000,00		48 943,00
5	Caisse Desjardins des Rivières de Québec - Centre de services Les Saules Attn: Micheline Labrecque	2615 Boul Masson Québec QC G1P 1J5	341 000,00	Immeubles et biens réels - Édifice et terrain - Québec - 830 boulevard du Lac		341 000,00		
6	Ville de Québec Attn: Secteur perception	2 rue Pierre-Olivier-Chauveau 1ère étage Québec QC G1R 4J3	43 000,00	Immeubles et biens réels - Édifice et terrain - Québec - 830 boulevard du Lac		43 000,00		
Total:			903 713,00			540 000,00	0,00	363 713,00

23-sep-2015

Date


 Stéphane D'Anjou

District de: Québec
No division: 02 - QUÉBEC
No cour:
No dossier:

FORM 78 -- Suite

Liste "C"
Créanciers privilégiés pour salaires, loyers, etc.

RESTAURANT PUR SANG INC.

No.	Nom du créancier	Adresse et occupation	Nature de la réclamation	Période couverte par la réclamation	Montant de la réclamation	Montant payable intégralement	Solde à percevoir en dividendes
Total:					0,00	0,00	0,00

23-sep-2015

Date


Stéphane D'Anjou

District de: Québec
No division: 02 - QUÉBEC
No cour:
No dossier:

FORM 78 – Suite

Liste "D"
Dettes éventuelles, réclamations de fiducie ou autres

RESTAURANT PUR SANG INC.

No.	Nom du créancier ou du réclamant	Adresse et occupation	Montant de la dette ou de la réclamation	Montant qui peut être réclamé en dividendes	Date où la dette a été contractée	Nature de la dette
Total:			0,00	0,00		

23-sep-2015

Date


Stéphane D'Anjou

District de: Québec
No division: 02 - QUÉBEC
No cour:
No dossier:

FORM 78 -- Suite

Liste "E"
Créances payables à l'actif
RESTAURANT PUR SANG INC.

No.	Nom du débiteur	Adresse et occupation	Nature de la dette	Montant de la dette (bonne, douteuse, mauvaise)	Folio du grand livre ou autre livre portant détails	Date de créance	Évaluation du produit	Détail des valeurs détenues en garantie pour le paiement de la créance
				0,00				
			Total:	0,00			0,00	
				0,00				

23-sep-2015

Date


Stéphane D'Anjou

District de: Québec
No division: 02 - QUÉBEC
No cour:
No dossier:

FORM 78 -- Suite

Liste "F"

Lettres de change, billets à ordre, gages, hypothèques, charges, privilèges sur biens meubles, etc., disponibles comme actif

RESTAURANT PUR SANG INC.

No.	Nom du prometteur, accepteur, endosseur, débiteur hypothécaire et garant	Adresse	Occupation	Montant de la lettre ou du billet à ordre, etc.	Date de l'échéance	Évaluation du produit	Détails de tout bien détenu en garantie pour le paiement de la lettre ou du billet à ordre, etc.
				Total: 0,00		0,00	

23-sep-2015

Date


Stéphane D'Anjou

District de: Québec
 No division: 02 - QUÉBEC
 No cour:
 No dossier:

FORM 78 -- Suite

Liste "G"
 Immeubles et biens réels appartenant au failli
 RESTAURANT PUR SANG INC.

Description de la propriété	Nature du droit du failli	Détenteur le titre	Valeur totale	Détails des hypothèques ou autre charges (nom, adresse, montant)	Valeur de rachat ou surplus
Édifice et terrain - Québec - 830 boulevard du Lac - Immeuble	Propriétaire unique		510 000,00	Ville de Québec 2 rue Pierre-Olivier-Chauveau 1ère étage Québec QC G1R 4J3 43 000,00 Caisse Desjardins des Rivières de Québec - Centre de services Les Saules 2615 Boul Masson Québec QC G1P 1J5 341 000,00 Banque de développement du Canada - Québec Département des comptes spéciaux 5 Place Ville Marie, Niveau Plaza, Édifice BDC Montréal QC H3B 5E7 174 943,00 9124-8523 Québec inc 801-76 rue Dalhousie Québec QC G1K 8W6 139 590,00 André Gaumont 231, chemin Tour du Lac Québec QC G3B 0T5 139 590,00	0,00
Total:			510 000,00		0,00

23-sep-2015

Date


 Stéphane D'Anjou

District de: Québec
No division: 02 - QUÉBEC
No cour:
No dossier:

FORM 78 -- Fin

Liste "H"
Biens

RESTAURANT PUR SANG INC.
ÉTAT COMPLET ET NATURE DES BIENS

Nature des biens	Endroit où les biens sont situés	Détails des biens	Coût initial	Estimation des biens qui peuvent être
(a) Inventaire			0,00	0,00
(b) Aménagements, etc.			0,00	0,00
(c) Espèces dans les institutions financières			0,00	0,00
(d) Espèces en caisse		Espèces en caisse	689,85	689,85
(e) Bétail			0,00	0,00
(f) Machines, outillage et installation		Équipement et ameublement	0,00	30 000,00
(g) Ameublement			0,00	0,00
(h) Assurances-vie RÉÉR, FÉER etc.			0,00	0,00
(i) Valeurs mobilières/Titres			0,00	0,00
(j) Droits en vertu de testaments, etc.			0,00	0,00
(k) Véhicules			0,00	0,00
(l) Taxes			0,00	0,00
(m) Autre			0,00	0,00
			Total:	30 689,85

23-sep-2015

Date


Stéphane D'Anjou

District de: Québec
No division: 02 - QUÉBEC
No cour: 200-11-022651-155
No dossier: 43-2039638

FORMULAIRE 31
Preuve de réclamation
(articles 50.1, 81.5 et 81.6, paragraphes 65.2(4), 81.2(1), 81.3(8), 81.4(8), 102(2), 124(2) et 128(1)
et alinéas 51(1)e) et 66.14b de la Loi)

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE :
RESTAURANT PUR SANG INC.
personne morale ayant son siège social et faisant affaires au 830 boulevard du Lac
Québec QC G2M 0C9

Expédier tout avis ou toute correspondance concernant la présente réclamation à l'adresse suivante :

Dans l'affaire de la faillite de RESTAURANT PUR SANG INC. de Québec en la province de Québec et de la réclamation de _____, créancier.

Je, _____ (nom du créancier ou du représentant du créancier) de la ville de _____ de la province de _____, certifie ce qui suit :

1. Je suis le créancier du failli susnommé (ou Je suis _____ (le poste/la fonction) du _____ créancier).

2. Je suis au courant de toutes les circonstances entourant la réclamation visée par le présent formulaire.

3. Le failli était, à la date de la faillite, soit le 24 septembre 2015, endetté envers le créancier et l'est toujours, pour la somme de _____ \$, comme l'indique l'état de compte (ou l'affidavit) ci-annexé et désigné comme l'annexe A, après déduction du montant de toute créance compensatoire à laquelle le failli a droit. (L'état de compte ou l'affidavit annexé doit faire mention des pièces justificatives ou de toute autre preuve à l'appui de la réclamation.)

4. (Cochez la catégorie qui s'applique et remplissez les parties requises.)

A. RÉCLAMATION NON GARANTIE AU MONTANT DE _____ \$

(autre qu'une réclamation d'un client visée par l'article 262 de la Loi)

En ce qui concerne cette créance, je ne détiens aucun avoir du failli à titre de garantie et :

(Cochez ce qui s'applique.)

pour le montant de _____ \$, je ne revendique aucun droit à un rang prioritaire.

pour le montant de _____ \$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'article 136 de la Loi.

(Indiquez sur une feuille annexée les renseignements à l'appui de la réclamation prioritaire.)

B. RÉCLAMATION DU LOCATEUR SUITE À LA RÉSILIATION D'UN BAIL, AU MONTANT DE _____ \$

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 65.2(4) de la Loi, dont les détails sont mentionnés ci-après :

(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)

C. RÉCLAMATION GARANTIE AU MONTANT DE _____ \$

En ce qui concerne la créance susmentionnée, je détiens des avoirs du failli à titre de garantie, dont la valeur estimative s'élève à _____ \$ et dont les détails sont mentionnés ci-après :

(Donnez des renseignements complets au sujet de la garantie, y compris la date à laquelle elle a été donnée et la valeur que vous lui attribuez, et annexe une copie des documents relatifs à la garantie.)

D. RÉCLAMATION D'UN AGRICULTEUR, D'UN PÊCHEUR OU D'UN AQUICULTEUR AU MONTANT DE _____ \$

FORMULAIRE 31 --- Fin

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.2(1) de la Loi pour la somme impayée de _____ \$
(Veuillez joindre une copie de l'acte de vente et des reçus de livraison).

- E. RÉCLAMATION D'UN SALARIÉ AU MONTANT DE _____ \$
- J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.3(8) de la Loi au montant de _____ \$
- J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.4(8) de la Loi au montant de _____ \$
- F. RÉCLAMATION D'UN EMPLOYÉ RELATIVE AU RÉGIME DE PENSION AU MONTANT DE _____ \$
- J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.5 de la Loi au montant de _____ \$
- J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.6 de la Loi au montant de _____ \$
- G. RÉCLAMATION CONTRE LES ADMINISTRATEURS AU MONTANT DE _____ \$
(À remplir lorsque la proposition vise une transaction quant à une réclamation contre les administrateurs.)
 J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 50(13) de la Loi, dont les détails sont mentionnés ci-après :
(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)
- H. RÉCLAMATION D'UN CLIENT D'UN COURTIER EN VALEURS MOBILIÈRES FAILLI AU MONTANT DE _____ \$
 J'ai une réclamation en tant que client en conformité avec l'article 262 de la Loi pour des capitaux nets, dont les détails sont mentionnés ci-après :
(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)

5. Au meilleur de ma connaissance, je _____ (suis/ne suis pas) (ou le créancier susnommé _____ (est/n'est pas)) lié au failli selon l'article 4 de la Loi, et (j'ai/le créancier susnommé a/je n'ai pas/le créancier susnommé n'a pas) un lien de dépendance avec le failli.

6. Les montants suivants constituent les paiements que j'ai reçus du failli et les crédits que j'ai attribués à celui-ci et les opérations sous-évaluées selon le paragraphe 2(1) de la Loi auxquelles j'ai contribué ou été partie intéressée au cours des trois mois (ou, si le créancier et le failli sont des "personnes liées" au sens du paragraphe 4(2) de la Loi ou ont un lien de dépendance, au cours des douze mois) précédant immédiatement l'ouverture de la faillite, telle que défini au paragraphe 2(1) de la Loi. (Donnez les détails des paiements, des crédits et des opérations sous-évaluées.)

7. (Applicable seulement dans le cas de la faillite d'une personne physique)

- Lorsque le syndic doit réexaminer la situation financière du failli pour déterminer si celui-ci est tenu de verser les paiements prévus à l'article 68 de la LFI, je demande que l'on m'avise, conformément au paragraphe 68(4) de la Loi, du nouveau montant que le failli est tenu de verser à l'actif de la faillite ou du fait que le failli n'a plus de revenu excédentaire.
- Je demande qu'une copie du rapport dûment rempli par le syndic quant à la demande de libération du failli, en conformité avec le paragraphe 170(1) de la Loi, me soit expédiée à l'adresse susmentionnée.

Daté le _____, à _____

 Témoin

 Créancier

Numéro de téléphone : _____
 Numéro de télécopieur : _____
 Adresse électronique : _____

REMARQUE: Si un affidavit est joint au présent formulaire, il doit avoir été fait devant une personne autorisée à recevoir des affidavits.

AVERTISSEMENTS : Le syndic peut, en vertu du paragraphe 128(3) de la Loi, racheter une garantie sur paiement au créancier garanti de la créance ou de la valeur de la garantie telle qu'elle a été fixée par le créancier garanti dans la preuve de garantie.

Le paragraphe 20(1) de la Loi prévoit l'imposition de peines sévères en cas de présentation de réclamations, de preuves, de déclarations ou d'états de compte qui sont faux.

District de: Québec
No division: 02 - QUÉBEC
No cour: 200-11-022651-155
No dossier: 43-2039638

FORMULAIRE 36
Formulaire de procuration
(paragraphe 102(2) et alinéas 51(1)e) et 66.15(3)b
de la Loi)

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE :
RESTAURANT PUR SANG INC.
personne morale ayant son siège social et faisant affaires au 830 boulevard du Lac
Québec QC G2M 0C9

Je, _____, de _____, créancier dans l'affaire susmentionnée,
nomme _____, de _____, mon
fondé de pouvoir à tous égards dans l'affaire susmentionnée, sauf la réception de dividendes, celui-ci
_____ (étant ou n'étant pas) habilité à nommer un autre fondé de pouvoir à sa place.

Daté le _____, à _____.

Témoïn

Créancier (personne physique)

Créancier (personne morale)

Témoïn

Par _____
Nom et titre du signataire autorisé

Retournez à :

Mallette syndics et gestionnaires inc. - Syndic
Par :

Pierre Lortie, CIRP, syndic
200-3075 chemin des Quatre-Bourgeois
Québec QC G1W 5C4
Téléphone: (418) 653-4431 Télécopieur: (418) 681-1707
Courriel: reclamations-syndic.quebec@mallette.ca